

La protection de vos données au CIHL



Quelles données traitons-nous ?

- Vos données personnelles sur votre identité et votre situation familiale.
- Vos données professionnelles sur votre situation et vos conditions de travail.
- Vos données sensibles pour le suivi de votre état de santé au travail (par exemple : vos événements de santé, vos expositions professionnelles...).



La transmission

Sauf opposition de votre part, vos données médicales peuvent être transmises à un nouveau médecin du travail au sein de notre structure, pour assurer votre suivi de santé-travail.



Notre traitement

- Nous faisons le suivi de santé au travail et l'accompagnement social des salariés de nos entreprises adhérentes.
- Nous mettons en place des actions en milieu de travail.
- Nous gérons la relation adhérent.



Le dossier médical

- Le dossier médical reste la propriété du salarié. Il est conservé tout au long de la vie professionnelle du salarié et 50 ans après la fin de carrière du salarié.
- Le secret médical est respecté, conformément à la déontologie médicale et au code de santé publique.



Notre stockage

Vos données sont stockées, de manière sécurisée, dans nos locaux situés dans le Loiret et conservées dans le respect strict des mesures imposées par la loi.



Vos droits

Vous pouvez :

- accéder à vos données et les rectifier, limiter leur traitement.
- vous opposer au traitement de vos données hors dossier médical.
- vous opposer au transfert de votre dossier médical.
- demander l'effacement de vos données (hors données de santé).

Vous pouvez accéder à la charte complète de protection des données en consultant notre site internet ou en nous contactant à l'adresse suivante : dpo@cihl45.com